

<http://www.snetap-fsu.fr/Gel-du-point-d-indice-communiqu.html>



Gel du point d'indice : communiqué de la FSU

- Les Dossiers - Vie fédérale -

Date de mise en ligne : mercredi 1er juillet 2015

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Communiqué [FSU](#)

Les Lilas le 1er juillet 2015

Gel du point d'indice : un anniversaire qu'on ne veut pas souhaiter

Depuis le 1er juillet 2010, les salaires des agents de la Fonction publique sont bloqués du fait de l'absence de revalorisation du point d'indice.

S'il avait suivi l'évolution des prix hors tabac, le point d'indice serait aujourd'hui tout proche de cinq euros.

Cette situation, qui est la conséquence des politiques d'austérité menées jusqu'à présent, y compris par ce gouvernement, a engendré une perte de pouvoir d'achat importante qui justifie notre exigence de revalorisation rapide de la valeur du point d'indice.

La [FSU](#) défend les revendications des personnels qu'elle représente dans la négociation « Parcours Professionnels, Carrière, Rémunérations, Avenir de la Fonction publique ».

La reconstruction des grilles de rémunération est indispensable à la reconnaissance des métiers et des qualifications. Sauf à n'avoir qu'un effet limité dans le temps, elle doit s'accompagner d'une augmentation du point d'indice au minimum égale à l'inflation.

Pour la FSU, la négociation salariale que le gouvernement annonce pour le printemps 2016 devrait se tenir bien plus tôt.

Déterminant la rémunération de plus de cinq millions d'agents, l'évolution du point d'indice est indispensable pour maintenir le pouvoir d'achat des agents engagés quotidiennement au service des usagers. C'est aussi un enjeu majeur pour l'attractivité de la Fonction publique.